

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BAREME-000018-20160706

Date de publication : 06/07/2016

DGFIP

barème

BAREME - BA - Premier tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires de la généralité des cultures imposables au titre de l'année 2015 (revenus de 2015)

Conformément aux dispositions de l'[article R*. 2-1 du livre des procédures fiscales](#), les bénéfices forfaitaires définitivement arrêtés sont publiés à compter du 1^{er} janvier 2015 au Bulletin officiel des finances publiques - Impôts [BOFIP-Impôts] ([décret n° 2014-1039 du 11 septembre 2014 relatif aux modalités de publication des bénéfices agricoles](#)).

Le premier tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires de la généralité des cultures imposables au titre de l'année 2015 est disponible dans son intégralité au format PDF en cliquant sur le lien suivant : [Premier tableau](#).

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[BA - Base d'imposition - Forfait agricole - Détermination des éléments de calcul des bénéfices forfaitaires moyens unitaires - Procédure de fixation des éléments de calcul](#)